

CANFORGEN 161/18 CMP 080/18 181431Z SEP 18

INTRODUCTION DE LA NDI 75 - CARTE DE SERVICE DES ANCIENS COMBATTANTS

UNCLASSIFIED

REFS : A. PROTECTION, SECURITE, ENGAGEMENT - POLITIQUE DE DEFENSE DU CANADA

B. [CANFORGEN 011/16 CMP 008/16 S 191728Z JAN 16](#)

C. [CANFORGEN 035/16 CMP 021/16 171555Z FEB 16](#)

D. [CANFORGEN 023/00 CDS 008 160737Z FEB 00](#)

E. DIRECTIVE DE LANCEMENT DU CEMD SUR LA PRESTATION DE LA NDI 75 - CARTE DE SERVICE DES ANCIENS COMBATTANTS, 14 AOUT 18

F. CMP 5705 (DSP 2-2) O FRAG 01 SUR LA DIRECTIVE DE LANCEMENT DU CEMD SUR LA PRESTATION DE LA NDI 75 - CARTE DE SERVICE DES ANCIENS COMBATTANTS, 4 SEPT 18

1. PROTECTION, SECURITE, ENGAGEMENT, LA NOUVELLE POLITIQUE DE DEFENSE DU CANADA (REF A), ENGAGE LE GOUVERNEMENT DU CANADA A APPUYER LE PERSONNEL DES FAC DANS LEUR TRANSITION A LA VIE POST- MILITAIRE. ESSENTIEL A CETTE TRANSITION DES MILITAIRES VERS LES ANCIENS COMBATTANTS EST LA RECONNAISSANCE CONCRETE DU SERVICE D UN MEMBRE ET DE SON APPARTENANCE IMMuable AUX FAC
2. LES FAC ET ACC VONT LANCER LA CARTE DE SERVICE DES ANCIENS COMBATTANTS AFIN D IDENTIFIER LES ANCIENS MEMBRES DES FAC, DE RECONNAITRE LEUR SERVICE ET DE RECONNAITRE LEUR APPARTENANCE CONTINUE A LA FAMILLE DES FAC
3. LE PRESENT CANFORGEN ANNULE LES REFERENCES B ET C , QUI ANNONCAIENT LE PASSAGE A COMPTER DU 1ER FEVRIER 2016, DE LA CARTE DE SERVICE NDI 75 A LA CARTE UNEFC
4. CE CANFORGEN REMPLACE EN OUTRE LA REFERENCE D DANS LA DEFINITION DE L ADMISSIBILITE AU NDI 75 POUR ALIGNER LES CRITERES D ADMISSIBILITE DU CSAC SUR LA DEFINITION D UN ANCIEN COMBATTANT DU GOUVERNEMENT DU CANADA, LA CSAC SERA DELIVREE AUX MEMBRES OU ANCIENS MEMBRES DES FAC (F REG OU F RES):
 - a. POUR AVOIR SUIVI AVEC SUCCES LA FORMATION DE BASE
 - b. POUR AVOIR OBTENU UNE LIBERATION HONORABLE (NUMERO 3, 4 OU 5)

- c. QUI N ONT PAS DEJA RECU LA NDI 75 - FICHE DE RELEVÉ DE SERVICE ET SONT ÉLIGIBLE EN TANT QU ANCIENS MEMBRES DES FAC
5. NONOBTANT LE PARAGRAPHE 4B, UN ANCIEN MEMBRE QUI A ÉTÉ LIBÉRÉ AUTREMENT QUE POUR DES RAISONS LIÉES PRINCIPALEMENT À L'ORIENTATION SEXUELLE DE L ANCIEN MEMBRE PEUT DEMANDER ET RECEVOIR UNE CSAC
6. RECONNAISSANCE DE SERVICE. LA PÉRIODE DE SERVICE RECONNUE SUR LA CSAC COMPRENDRA TOUT LE TEMPS SERVI AVEC LA F REG, LA PRES, LE SAIOC ET LES RANGERS CANADIENS
7. CONFORMEMENT AUX RÉFÉRENCES E ET F, L INTRODUCTION DE LA CSAC SE FERA EN TROIS ÉTAPES:
 - a. ÉTAPE 1 - DELIVRER DES CARTES AUX MEMBRES LIBÉRÉS. TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL LIBÉRÉS ADMISSIBLES DES FAC QUI ONT UNE DATE DE LIBÉRATION DU 4 SEPTEMBRE 2018 OU AU-DELÀ RECEVRONT LA CSAC DE LEUR ADMINISTRATEUR DE LIBÉRATION LORS DE LEUR ENTREVUE FINALE
 - b. ÉTAPE 2 - DELIVRER DES CARTES AUX MEMBRES ADMISSIBLES QUI ONT ÉTÉ LIBÉRÉS DEPUIS LE 1ER FÉVRIER 16. CETTE ÉTAPE A UNE DATE DE DÉBUT CIBLE FIXÉE AU 1ER DÉCEMBRE 18
 - c. ÉTAPE 3 - DELIVRER DES CARTES AUX MEMBRES ADMISSIBLES LIBÉRÉS AVANT LE 1ER FÉVRIER 16. CETTE ÉTAPE COMMENCERA L'ÉTÉ 19 ET COMPRENDRA UN MÉCANISME PERMETTANT DE FOURNIR DES CARTES DE REMPLACEMENT AUX MEMBRES AYANT PERDU LEUR NDI 75
8. SEULES LES DEMANDES DE CARTE DE L ÉTAPE 1 DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES AUX SECTIONS DE LIBÉRATION DES BASES/ESCADRES/UNITÉS RESPECTIVES. LES INFORMATIONS SUR LES ÉTAPES 2 ET 3 SERONT PUBLIÉES DES QU ELLES SERONT DISPONIBLES. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES SUR WWW.CANADA.CA/CARTE-SERVICE-ANCIENS-COMBATTANTS
9. LE CSAC EST UN SYMBOLE TANGIBLE DE RECONNAISSANCE POUR LES ANCIENS MEMBRES ET ENCOURAGE UNE AFFILIATION DURABLE AVEC LES FAC LORS DE LEUR TRANSITION VERS LA VIE D'APRÈS-SERVICE